

I

Instrument de travail et méthodes de l'exégète à l'époque carolingienne

La Renaissance carolingienne ne peut être considérée simplement comme un renouveau de l'étude des belles-lettres. Pour Charlemagne et ses collaborateurs, il s'agit d'abord d'une œuvre religieuse qui remet en honneur l'étude de la Bible. Peu à peu au cours des VIII^e et IX^e siècles les méthodes et les instruments de travail des lettrés qui veulent pénétrer les secrets de la *divina pagina* se mettent en place en s'appuyant sur l'expérience de l'exégèse patristique et en définissant les buts et les moyens d'une véritable science exégétique. Raban Maur ne disait-il pas à ses élèves : « Il n'est pas permis à ceux qui s'instruisent eux-mêmes ou doivent instruire les autres d'ignorer la science des saintes Ecritures »¹.

CULTURE PRÉPARATOIRE

La première condition du travail exégétique est, comme dans l'Antiquité tardive et le très haut Moyen Age, l'acquisition d'une culture préparatoire, une propédeutique à l'étude de la Bible². L'exégète doit d'abord bien connaître les langues dans lesquelles était conservé le texte biblique.

1. *De Institutione clericorum*, III, 1.

2. H. MARROU, *Saint Augustin et la fin de la culture antique*, Paris, 1937, pp. 431 et s.; P. RICHÉ [72], *passim*.

Dès 789, dans un des articles de l'*Admonitio generalis*, Charlemagne exige que la *grammatica*, c'est-à-dire la langue latine, soit enseignée dans toutes les écoles. Alcuin dans son traité sur l'orthographe et dans son *De grammatica* reprend en les adaptant les enseignements des grammairiens anciens particulièrement Donat. Il veut faire disparaître barbarismes et solécismes, établir une ponctuation et une orthographe correctes. Pourtant la nature du latin biblique n'est pas sans poser des problèmes à ceux qui cherchent à retrouver une langue digne des grammairiens anciens³. Déjà Grégoire le Grand avait affirmé dans sa fameuse préface des *Moralia in Job* qu'il était « inconvenant d'assujettir les paroles de l'oracle céleste aux règles de Donat », phrase qui a été bien souvent reprise par les lettrés du Moyen Age. Au ix^e siècle, Alvar de Cordoue et Gottschalk d'Orbais opposent volontiers la Bible à Donat. Smaragde, abbé de Saint-Mihiel, trouve la solution en écrivant une sorte de « grammaire chrétienne » qui heureusement va faire l'objet d'une édition⁴. Dans le poème qui précède l'ouvrage, il chante les louanges de la grammaire : « Ici vous trouverez cette mesure d'or qui vient du ciel et dont le Saint-Esprit lui-même nous a gratifiés. C'est là qu'il nous raconte les grandes actions des patriarches, là que résonne le lyrisme des psaumes : ce petit livre est plein de dons sacrés, il contient l'écriture, il est parfumé de grammaire. Or l'écriture enseigne à chercher le royaume de Dieu, à se détacher de la terre, à s'élever plus haut, elle promet à tous les bienheureux ses bienfaits célestes : vivre avec le Seigneur, habiter toujours avec Lui. La grammaire donc, par la bonté de Dieu, accorde de grands biens à ceux qui la lisent avec soin »⁵. Smaragde, tout en connaissant bien le latin classique, justifie les formes que l'on trouve dans la Bible et qui pourraient passer pour des incorrections. Puisque le texte sacré a été écrit sous l'inspiration du Saint-Esprit, on doit abandonner dans certains cas les règles de Donat. D'autre part Smaragde sait l'influence que l'hébreu a pu avoir sur la constitution du latin chrétien. Comme d'autres exégètes, il parle avec admiration de la langue de « nos pères les Hébreux ».

Pourtant il est peu vraisemblable que l'hébreu dont on célèbre la perfection ait été objet d'étude à l'époque carolingienne. Lorsque les lettrés citent des termes hébreux, ils utilisent les écrits de saint Jérôme. Quelques allusions nous font penser que Théodulf d'Orléans, Florus de Lyon et Paschase Radbert connaissaient l'hébreu, mais leur science devait être assez élémentaire. Ce qui est certain c'est que les exégètes carolingiens restent en contact avec les rabbins juifs et discutent de l'interprétation de l'Ancien Testament⁶. Déjà à la fin du viii^e siècle, Pierre de Pise avait eu à Parme une *disputatio* avec le juif Lull dont le

3. P. RICHÉ [73], pp. 234-235.

4. Edition en préparation par L. HOLTZ et B. LOFSTEDT pour CC.

5. MGH, *Poet. lat.*, I, 607; trad. J. LECLERCQ [9], p. 48.

6. P. RICHÉ [73], pp. 96 et s.